



BILAN-FAIM

MONTRÉAL 2014

**Portrait de l'aide alimentaire
sur l'île de Montréal**

Novembre 2014

Bilan-Faim Montréal 2014

Publié par :

Moisson Montréal
6880, chemin de la Côte-de-Liesse
Montréal, Québec, H4T 2A1
514 344-4494
info@moissonmontreal.org
www.moissonmontreal.org
www.facebook.com/moissonmtl
www.twitter/moissonmtl

Recherche : Geverny Hajjar

Rédaction : Marie-Claire Lynn et Geverny Hajjar

À propos de Moisson Montréal

Organisme à but non lucratif fondé en 1984, Moisson Montréal est le plus important centre de récupération, de tri et de distribution de denrées destinées à l'aide alimentaire d'urgence sur l'île de Montréal. Plus de 200 organismes communautaires s'approvisionnent auprès de Moisson Montréal afin de subvenir aux besoins alimentaires des familles et individus qu'ils desservent.

NOTRE MISSION :

- Assurer un approvisionnement alimentaire optimal aux organismes communautaires desservant les familles et les personnes en difficulté de l'île de Montréal;
- Participer au développement de solutions durables pour favoriser la sécurité alimentaire pour tous les Montréalais.

DES STATISTIQUES QUI PARLENT :

- **230 organismes** communautaires sont desservis sur une base régulière (et 65 de façon ponctuelle) sur l'île de Montréal ;
- Selon le Bilan-faim 2014, **140 706 personnes**, dont **38 345 enfants** (27 % des bénéficiaires), reçoivent une aide alimentaire chaque mois, par l'entremise des organismes ;
- **13,2 millions de kilos de denrées** et autres produits essentiels distribués (une hausse de 2,8 % en un an), représentant une valeur monétaire de **74,8 M \$** ;
- Approvisionnement auprès de **235 fournisseurs** agroalimentaires faisant des dons en denrées ;
- En 2013, **7 595 bénévoles** ont contribué plus de **82 577 heures** à la poursuite de notre mission, un apport essentiel qui représente 40 employés à temps plein.

UN EFFET DE LEVIER EXTRAORDINAIRE!

Chaque dollar reçu à Moisson Montréal nous permet de redistribuer pour une **valeur de 18 \$ en denrées**. Par exemple, un don de 15 \$ nous permet de distribuer pour 270 \$ de denrées, soit la quantité suffisante pour nourrir sainement **une famille de 4 personnes pendant un peu plus d'une semaine**. (Selon le calcul établi par le Dispensaire diététique de Montréal).

NOS ACTIVITÉS :

- Recevoir, trier, entreposer et redistribuer des denrées périssables et non périssables ;
- Consolider la chaîne de solidarité en assurant une présence et une écoute auprès des organismes communautaires partenaires ;
- Offrir un lieu d'apprentissage et de développement stimulant pour les participants à divers programmes d'intégration sociale et à l'emploi ;
- Organiser ou participer à des activités d'envergure pour la lutte contre la faim telles que La grande récolte pour les enfants (signée Moisson Montréal) et La grande guignolée des médias ;
- Veiller à la création et au développement de solutions durables en sécurité alimentaire, dont notre programme Bonne Boîte Bonne Bouffe (www.bonneboitebonnebouffe.org).

NOS INSTALLATIONS :

De 2008 à 2011, Moisson Montréal a été l'objet du premier projet de rénovation d'envergure jamais réalisé par la Coalition énergie et construction durable pour le compte d'un OBNL. Grâce à la générosité et l'engagement de dizaines de professionnels et de fournisseurs, Moisson Montréal jouit maintenant d'installations de 107 000 pi² confortables, bien aménagées et optimales sur le plan écoénergétique.

Afin de continuer à augmenter la quantité, la qualité et la diversité des aliments distribués, Moisson Montréal poursuit le développement de ses opérations. Sachant que la catégorie « viande » ne compte que pour 1 % du total des denrées distribuées aux personnes recevant un soutien alimentaire de Moisson Montréal (à peine 3,7 kilos par personne par année), en 2013 nous avons lancé le projet de la récupération de la viande dans les épiceries de la région montréalaise. Aujourd'hui, environ 8 000 kilos de viande sont récupérés par épicerie participante et ce, à tous les mois. Le projet continuera à se développer et prendra plus d'ampleur en 2014-2015.

Nos valeurs ::: Respect, intégrité, équité, entraide, engagement

À propos du Bilan-Faim

Le Bilan-Faim est un sondage effectué chaque mois de mars, partout au Canada, et auquel participent les banques alimentaires membres de Banques Alimentaires Canada (BAC). Ce sondage vise à mesurer les interventions en soutien alimentaire qui sont faites par les organismes communautaires à travers le pays. Dans le cadre de cette opération nationale, Moisson Montréal produit son propre Bilan-Faim à partir des informations qu'elle recueille, auprès des organismes communautaires qu'elle dessert sur le territoire montréalais.

Le présent Bilan Faim se divise en trois parties :

- I. Portrait de l'aide alimentaire proposée sous forme de **PROVISIONS** ;
- II. Survol de l'aide alimentaire proposée sous forme de **REPAS ET DE COLLATIONS** ;
- III. **RECOMMANDATIONS** des organismes communautaires pour réduire le problème de la faim à Montréal.

Le Bilan Faim comporte certaines limites, vu la nature très ponctuelle de la collecte de données. Si le mois de mars a été choisi parce qu'il est représentatif d'une période d'activités dites régulières pour les banques alimentaires et organismes communautaires, on observe dans la pratique, et au fil des mois, des fluctuations dans le nombre et le type de personnes faisant appel à l'aide alimentaire selon la saison, le contexte économique, les activités offertes par les organismes communautaires, etc. Le Bilan-Faim demeure toutefois un outil extrêmement utile et éclairant permettant de comprendre, de façon globale, l'évolution des besoins des familles et individus faisant appel à divers services d'aide alimentaire d'urgence.

QUELQUES DÉFINITIONS

Organisme direct :

Organisme communautaire qui s'approvisionne directement auprès de Moisson Montréal sur une base régulière, soit au moins une fois par mois. En mars 2014, **208** organismes directs sur **208** ont complété le Bilan Faim pour un taux de participation de **100 %**. En date du 1er novembre 2014, Moisson Montréal dessert 230 organismes.

Il est important de noter que :

Au mois de mars 2014, 3 organismes étaient fermés ;

Au mois de mars 2014, 8 organismes ponctuels accrédités n'ont pas eu à répondre au sondage, car ils n'ont pas reçu de denrées en à ce moment ;

11 organismes ont été accrédités pendant et/ou après le mois de mars 2014.

À noter également qu'un autre groupe constitué de 65 organismes (non accrédités) nous présentant des demandes ponctuelles en cours d'année n'a pas eu à remplir le questionnaire.

Programmes de provisions :

Le programme de provision regroupe, principalement, mais non exhaustivement, les services suivants, offerts par les organismes :

- paniers de provisions distribués à date fixe (hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle, etc.) ;
- épiceries communautaires ;
- provisions offertes en dépannage d'urgence.

Programme de repas :

Le programme de repas regroupe, principalement, mais non exhaustivement, les services d'aide alimentaire suivants, offerts par les organismes :

- Service de repas préparés (ex. popote roulante)
- Service de collations
- Cuisines collectives et ateliers de cuisine

Ménage :

Une ou plusieurs personnes vivant ensemble sous un même toit. Ces personnes peuvent être membres ou non de la même famille.

Bilan-Faim Montréal 2014 : Principaux résultats

Données générales

- ❖ En mars 2014, **208 organismes** ont été desservis par Moisson Montréal. **100 % de ces organismes** ont répondu au questionnaire du Bilan Faim. Trois (3) autres organismes n'ont pas rempli le questionnaire en raison de leur fermeture temporaire durant cette période ;
- ❖ Au total, **140 706 personnes** ont fait appel à une certaine forme d'aide alimentaire d'urgence auprès des 208 organismes ayant complété le Bilan-Faim, contre 135 347 en mars 2013 ;
- ❖ Au total, **3 348 ménages** disent avoir visité une banque alimentaire pour la **première fois** en 2014, contre 3 337 en mars 2013.

Principaux résultats : programme de provisions

- ❖ **70 558 personnes** ont bénéficié de programmes de provisions en mars 2014 contre 69 926 en 2013 ;
- ❖ Les organismes communautaires partenaires de Moisson Montréal ont répondu à **146 793 demandes** de provisions au cours du mois de mars 2014, une légère baisse de 1 261 demandes par rapport à mars 2013 ;
- ❖ **58,1 %** (40 988) des personnes ayant bénéficié du programme sont des adultes contre **59,2 %** en 2013 ;
- ❖ **41,9 %** (29 570) des personnes ayant bénéficié du programme sont des enfants contre **40,8 %** en 2013.

Principaux résultats : programme de repas

- ❖ **392 826 portions** ont été servies en mars 2014 dont :
 - 308 999 repas, incluant les cuisines collectives, les portions de popote roulante, etc. ;
 - 83 827 collations.
- ❖ On évalue le nombre de personnes ayant bénéficié du programme de repas à **70 148** contre **65 421** en 2013, soit une variation de 4 727 personnes (une hausse de 7,2 %).

Le problème de la faim, toujours présent et inquiétant

Moisson Montréal récupère et redistribue des denrées alimentaires à différents organismes communautaires de l'île de Montréal sur une base régulière ou ponctuelle. L'organisation ne dessert pas directement des particuliers et intervient à travers ses organismes partenaires, lesquels disposent de programmes d'aide aux personnes à faible revenu. Les programmes d'aide alimentaire d'urgence peuvent constituer la principale activité de nos organismes partenaires, alors qu'à d'autres occasions, elle s'ajoute à un éventail de services allant de l'intégration sociale aux activités d'accueil aux nouveaux arrivants en passant par l'aide à la recherche d'emploi, l'accompagnement des femmes enceintes, l'aide aux familles en difficulté, etc. (c.f. Tableau 1).

En effet, comme son nom l'indique, l'aide alimentaire d'urgence n'est pas une finalité en soi. À large échelle, elle constitue l'une des nombreuses mesures qui doivent exister pour accompagner les personnes et les familles dans leurs actions vers une meilleure qualité de vie et une plus grande autonomie.

Tableau 1 : Principal service fourni par les organismes partenaires

Service Principal	Organismes	%
Service surtout lié aux aliments (p. ex., comptoir/dépannage/aide alimentaire, cuisines collectives, soupe populaire, livraison de repas, etc.)	122/208	58,7 %
Service surtout lié à d'autres services non alimentaires (p. ex., refuge, centre de jour, prestation d'autres services, etc.)	86/208	41,3 %

Une présence sur tout le territoire par le biais des organismes partenaires

Le Tableau 2 (p. 8) représente la répartition des 208 organismes desservis par Moisson Montréal sur le territoire de l'île de Montréal. Ces derniers viennent une fois ou deux par semaine, une fois à toutes les deux semaines ou une fois par mois, dépendamment de leur capacité à entreposer ou à distribuer les denrées reçues. Sur une base ponctuelle, Moisson Montréal répond à un besoin spécifique en terme d'accompagnement d'organismes membres ou non qui organisent des activités à caractère récréatif ou culturel en vue de sortir certains groupes de leur isolement. Le tableau suivant illustre la répartition géographique des organismes desservis par Moisson Montréal. La plus forte concentration d'organismes s'observe dans Ville-Marie (avec 33 organismes) et dans le Sud-Ouest (avec 23 organismes).

Tableau 2 : Répartition des organismes desservis par Moisson Montréal, par arrondissement, mars 2013.

Arrondissement	Nombre d'organismes	Pourcentage
Ahuntsic / Cartierville	9	4,3 %
Anjou	2	1 %
Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	12	5,8 %
Dorval	1	0,5 %
Hochelaga-Maisonneuve	10	4,8 %
Lachine	6	3 %
Lasalle	7	3,4 %
Mercier	10	4,8 %
Montréal-Nord	9	4,3 %
Pierrefonds / Roxboro	6	2,9 %
Plateau-Mont-Royal	19	9,1 %
Pointe-Claire	3	1,4 %
Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	7	3,4 %
Rosemont / La Petite-Patrie	11	5,3 %
Saint-Laurent	9	4,3 %
Saint-Léonard	3	1,4 %
Sud-Ouest	23	11,1 %
Verdun	5	2,4 %
Ville-Marie	33	15,9 %
Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension	15	7,2 %
Westmount	1	0,5 %
Confidentiels/Autres	7	3,4 %
Total	208	100,0 %

Une charge de travail colossale qui nécessite l'apport des citoyens.

Les 208 organismes ayant dûment rempli le questionnaire du Bilan-Faim en mars 2014 ont rapporté que près de **55 % de leur charge de travail est accomplie par des bénévoles**, preuve que la vitalité des organismes du secteur sociocommunautaire repose non seulement sur un financement adéquat, mais également sur l'engagement social et de la solidarité des Montréalaises et des Montréalais.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'organismes offrant un service alimentaire donné.

Tableau 3 : Répartition des organismes par service offert, mars 2014

Services offerts	Provisions	Repas ou Programme de collation
Nombre d'organismes	167/208	145/208
% du total des répondants	80,3 %	69,7 %

Note : Un organisme peut offrir plus d'un service, ce qui explique un total dépassant 100 %.

Section I : Programme de provisions

Le tableau ci-dessous présente un portrait sommaire des personnes ayant eu recours à de l'aide alimentaire sous forme de provisions au cours du mois de mars 2014 sur l'île de Montréal. Le nombre total de personnes ayant bénéficié du **programme de provisions en mars 2014 est de 70 558**, contre 69 929 en 2012, soit une faible augmentation de 629 personnes.

Tableau 4 : Variation 2013-2014 de l'âge des personnes ayant bénéficié du programme de provisions en mars 2014.

Groupe d'âge	Nombre de personnes 2014		Nombre de personnes 2013		Variation (points de pourcentage)
Enfants (0 -17 ans)	29 570	41,9 %	28 536	40,8 %	1,1 %
Adultes (18-64 ans)	36 012	51 %	37 654	53,9 %	-2,9 %
Adultes (65 ans +)	4976	7.1 %	3 739	5,3 %	1,8 %
Total	70 558	100 %	69 929	100 %	100 %

Remarques sur le Tableau 4 : On dénote une faible baisse du nombre d'adultes de 18 à 64 ans faisant appel au programme de provisions, ainsi qu'une faible hausse chez les enfants de 0 à 17 ans. Il est important de noter que ceux-ci représentent une proportion importante des usagers, soit 41,9 % en 2014 (hausse de 1,1 % vs 2013).

Depuis les dernières années, on dénote une augmentation marquée chez les adultes de 65 ans et plus bénéficiant du programme de provisions. En 2014, on remarque une augmentation de près de 2 %.

Statistiques sur les ménages

Les tableaux suivants se penchent sur la composition, les sources de revenus et les conditions d'habitation des ménages faisant appel au programme de provisions.

*Note : On évalue le nombre total de **ménages sondés à 25 533**. À noter que les ménages non-répondants à chacune des questions ont été exclus, ceci afin de présenter un portrait plus évocateur de la situation.*

Tableau 5 : Composition des ménages ayant bénéficié du programme de provisions en mars 2014

Composition des ménages	Pourcentage 2014	Pourcentage 2013
Familles biparentales	33.5 %	34,4 %
Familles monoparentales	22.1 %	22,4 %
Couples sans enfants	10.8 %	11,9 %
Célibataires	33.6 %	31,3 %
Total des répondants	100 %	100 %

Remarques sur le Tableau 5 : On remarque une stabilité dans la composition des ménages bénéficiant du programme de provisions entre 2013 et 2014. Comme le veut la tendance observée depuis au moins 2008, les célibataires (avec et sans enfants) demeurent le groupe de répondants faisant le plus appel aux programmes de provisions. Ce groupe de répondants constitue 55 % des personnes ayant fait appel aux différents programmes de provisions en 2014, une augmentation de 2 % depuis 2013.

Tableau 6 : Principales sources de revenu des ménages ayant bénéficié du programme de provisions en mars 2014

Sources de revenus	Pourcentage 2014	Pourcentage 2013
Aide sociale	57,8 %	59,8 %
Emploi	11,9 %	11,1 %
Prêt étudiant / Bourse	4,1 %	3,7 %
Revenu de pension	8 %	7 %
Assurance emploi	4,5 %	4,6 %
Aucun revenu	6,5 %	6,9 %
Autre revenu	4,7 %	4,3 %
Régime privé ou CSST	2,3 %	2,6 %
Total des ménages répondants	100 %	100 %

Remarques sur le Tableau 6 : Même si on constate une diminution, les prestataires de l'aide sociale continuent de constituer le plus grand groupe ayant bénéficié du programme de provisions, passant de 59,8 % à 57,8 % du nombre total de répondants de 2013 à 2014. La proportion de ménages dont la source de revenus principale est l'emploi a augmenté passant de 11,1 % à 11,9 % en 2014. Cela nous confirme la tendance que de plus en plus de travailleurs doivent faire appel au programme de provision afin de combler leurs besoins de base.

Tableau 7 : Condition d'habitation des ménages ayant bénéficié du programme de provisions, mars 2014

Conditions d'habitation	Pourcentage 2014	Pourcentage 2013
Propriétaires de leur logement	3,2 %	2,3 %
Locataires d'un logement du secteur privé	68 %	63,3 %
Locataires d'un logement social	19,8 %	25,3 %
Vivent dans un logement de bande	0 %	0,1 %
Refuge d'urgence	1,8 %	1,4 %
Groupe ou un centre d'hébergement pour jeunes	0,8 %	1,6 %
Vivent dans la rue	3 %	2,6 %
Hébergés temporairement par la famille ou des amis	3,4 %	3,5 %
Total des répondants	100 %	100 %

Notes sur le Tableau 7 : On observe d'importants changements dans la condition d'habitation des ménages entre 2013 et 2014 :

- Le pourcentage des locataires de logements du secteur privé a augmenté de 4,7 % ;
- Le pourcentage des locataires de logements sociaux a baissé de 5,5 % .

On peut remarquer que près de 88 % des ménages bénéficiaires du programme de provisions sont locataires de logements privés ou sociaux.

Section II : Programme de repas

Certains organismes offrent à leur clientèle un repas, lequel est préparé sur une base journalière ou occasionnelle par des bénévoles ou des employés intervenant au programme de repas. Parfois, un coût symbolique est demandé aux usagers. Dans certains cas, ce repas reçu dans un centre communautaire constitue l'unique repas nutritif pris au cours de la journée. D'autres services sont regroupés sous le programme de repas tel qu'entendu dans le cadre du Bilan-Faim, tels la distribution de collations, les ateliers de cuisine, les cuisines collectives, etc. La finalité de ces services est la distribution de portions de nourriture préparée.

Tableau 8 : Nombre de repas et collations servis en mars 2014

Portions servies	Nombre de portions 2014	Nombre de portions 2013	Variation 2013-2014 (%)
Repas	280 596	242 579	15,7 %
Collations	83 827	80 844	3,7 %
Cuisines collectives	15 126	29 428	-48,6 %
Popote Roulante	13 277	10 637	24,8 %
Total*	392 826	385 987	1,8 %

**En 2013, plusieurs organismes ont uniquement répondu au nombre total de portions de repas servis, voilà pourquoi la somme des repas n'est pas égale au total.*

Remarques sur le Tableau 8 : On remarque une hausse significative du nombre de repas servis soit de 15,7 %. Il est important de noter qu'un bon nombre d'organismes ne répondent qu'au total des repas et non aux catégories détaillées.

Tableau 9 : Composition des ménages ayant bénéficié du service de repas, variation 2013-2014

Composition des ménages	Pourcentage 2014	Pourcentage 2013
Familles biparentales	15,1 %	21,2 %
Familles monoparentales	17,9 %	19,5 %
Couples sans enfants	10,7 %	8,9 %
Célibataires	56,3 %	50,4 %
Total	100 %	100 %

Remarques sur le Tableau 9 : Comme le veut la tendance observée depuis au moins 2008, les célibataires (avec et sans enfants) demeurent le groupe de répondants faisant le plus appel aux services de repas et de collations. Ce groupe de répondants constitue près de 75 % des personnes ayant fait appel au service de repas et collations en 2014.

Section III : Recommandations et conclusions

Chaque année, Banques alimentaires Québec, par le biais de l'opération Bilan-Faim, recueille l'opinion des banques alimentaires et des organismes communautaires sur les initiatives gouvernementales et les politiques publiques qui auraient le plus d'impact dans la lutte contre la faim sur le territoire. La question a été posée aux organismes répondant au Bilan-Faim Montréal. Les 6 propositions les plus populaires sont :

1. Accroître le nombre de logements abordables ;
2. Rendre les logements accessibles ;
3. Augmenter le soutien en santé mentale ;
4. Accroître le soutien et les services aux itinérants ;
5. Augmenter les prestations d'aide sociale ;
6. Augmenter les pensions pour personnes âgées.

Dans le cadre du Bilan-Faim 2014, les recommandations des organismes aux initiatives gouvernementales restent semblables d'année en année, mais à des degrés différents. Par exemple, malgré qu'elle soit toujours dans la liste des propositions prioritaires, l'augmentation des prestations d'aide sociale n'est plus citée au premier rang par les organismes communautaires. De plus, nous pouvons constater l'importance grimpante pour les organismes communautaires d'accroître le nombre de logements abordables et de rendre les logements accessibles pour tous.

En conclusion

Force est de constater que le problème de la faim est un enjeu de taille sur l'île de Montréal. **Soulignons que le problème de la faim est fort probablement plus répandu que ce qu'illustre le Bilan-Faim. Celui-ci comptabilise uniquement l'aide apportée par le biais des organismes partenaires de Moisson Montréal, et ce, un mois dans toute l'année.**

Depuis les trois dernières, nous pouvons observer une augmentation constante des personnes âgées, ainsi que des travailleurs à faibles revenus ayant recours aux services des banques alimentaires. Au-delà du travail nécessaire qui reste à accomplir pour une livraison optimale de nécessaires services d'aide alimentaire d'urgence, l'intérêt de tous les acteurs du développement socioéconomique, tant à l'échelle locale que régionale, doit aussi se tourner vers l'élaboration de solutions durables pour donner aux Montréalaises et aux Montréalais les moyens d'améliorer leur qualité de vie à long terme, de prendre leur propre avenir en charge et de laisser, une fois pour toutes, la faim derrière eux.

Lorsque l'on sait qu'en date du 1er mai 2014, le taux du salaire minimum au Québec est de 10,35 \$ (Commission des normes du Québec) et que le loyer moyen d'un appartement 2 chambres à Montréal est de 730 \$, nous pouvons constater l'importance du travail des organismes partenaires à Moisson Montréal dans leur communauté. De plus, selon les résultats de l'enquête sur les logements locatifs, menée en octobre 2013, le niveau le plus élevé a été enregistré au centre-ville de Montréal et sur l'île des Sœurs (1 399 \$), et les plus bas, à Mercier (608 \$), Montréal-Nord (618 \$) et Villieray, Saint-Michel et Parc-Extension (621 \$)¹.

¹ http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64413/64413_2013_A01.pdf?fr=1414765265809